

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 1er décembre 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017**

-----

**2017 DU 220** Dénomination place Daniel Iffla-Osiris (9e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet en délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination " place Daniel Iffla-Osiris " à l'emprise située à l'intersection des boulevards Haussmann et des Italiens, à Paris (9e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 6 novembre 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission ,

Délibère :

La dénomination " place Daniel Iffla-Osiris " est attribuée à l'emprise, propriété communale, située à l'intersection des boulevards Haussmann et des Italiens (9e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**

